

Règlement du sport individuel



Valable à

partir de la saison 2020

Adaptations Conformément à la liste des modifications

Créé le

31.12.2019

Créé

par Adrian Schuler

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction..... | 5 |
| 1.1 Champ d'application | 5 |
| 2. Règles générales..... | 5 |
| 2.1 Protection des données | 5 |
| 2.2 Directives générales | 6 |
| 2.3 Dopage | 7 |
| 3. Licence..... | 7 |
| 3.1 Licence annuelle | 7 |
| 3.2 Licence de tournoi | 7 |
| 3.3 Frais d'administration (pour les joueurs étrangers) | 8 |
| 4. Classes de force | 8 |
| 4.1 Première répartition des joueurs | 8 |
| 4.2 Montée et descente | 8 |
| 5. Finales suisses de tablesoccer | 9 |
| 5.1 Droit de participation | 9 |
| 5.2 Qualification | 10 |
| 5.3 Modes | 13 |
| 5.4 Remarques Fin du jeu | 14 |
| 5.5 Incitation sportive et prix en espèces | 14 |
| 6. Swiss Tablesoccer Series | 16 |
| 6.1 Processus d'attribution | 16 |
| 6.2 Obligations de l'organisateur | 17 |
| 6.3 Nombre maximum d'équipes | 18 |
| 6.4 Paiement des prix en espèces | 18 |
| 6.5 Classement international / Statut ITSF | 19 |
| 6.6 Principes de base concernant le déroulement & le mode | 19 |
| 6.7 Déroulement & mode Disciplines dames/ouvertes | 20 |
| 6.8 Déroulement & mode Rookie Doubles | 22 |
| 6.9 Déroulement & Mode Mixed Doubles | 23 |
| 6.10 Planification des tournois | 24 |
| 6.11 Mesures en cas de retard | 25 |
| 6.12 Décision d'activation de la mesure | 26 |
| 7. Swiss Tablesoccer Regio Tour..... | 27 |
| 7.1 Décompte du tournoi | 27 |
| 7.2 Base de données | 27 |
| 8. Tournois récréatifs..... | 28 |
| 8.1 Validité des règlements | 28 |
| 9. Calendrier | 28 |
| 9.1 Entrées dans le calendrier | 28 |
| 10. Classements | 29 |
| 10.1 Annonce des résultats | 29 |
| 10.2 Facteurs d'évaluation | 29 |

| | | |
|------|---|----|
| 11. | Annexes STS | 31 |
| 11.1 | Annexe 1 STS : Définition des tableaux & nombre de tours de qualification | 31 |

Liste des modifications

| Version | Date | Auteurs | Remarques |
|---------|------------|-----------------------|---|
| 2020 | 31.12.2019 | A. Schuler | Élaboration du règlement du sport individuel |
| 2023-1 | 22.09.2023 | Commission des sports | Intégration des demandes Quick-Win : Mise en œuvre en tenant compte des résultats de l'examen Associations & Conseil d'administration de la STF. Motions 004, 005, 007, 008, 009, 010, 012, 014, 019, 024, 028, 029 |

1. Introduction

Le présent document a pour but de fixer les règles et procédures en vigueur dans le sport individuel de la Swiss Tablesoccer Federation. Il doit servir de base à une évolution constante et d'instrument pour un développement durable du sport du baby-foot en Suisse. Le document n'argumente pas, il règle la situation actuelle. Le document est rédigé en allemand. La version allemande fait office d'original à l'oral et à l'écrit. Les versions dans d'autres langues sont établies au moyen d'une traduction électronique.

1.1 Champ d'application

Le document définit les règlements et les manipulations dans le sport individuel au sein du Baby-foot Suisse. Les contenus ont été définis sur la base du concept sportif (2016) et des décisions de l'assemblée des délégués pour les années 2016 à 2019.

Ce document remplace tous les documents précédents et fera partie intégrante de toutes les manifestations de la Swiss Tablesoccer Federation et de ses clubs membres dans le domaine du sport individuel à partir du 1er janvier 2020. De plus, il remplace également le concept sportif (2016) en tant que document orientant l'action.

1.1.1 La notion de sport individuel

Le terme de sport individuel désigne toutes les manifestations de la Swiss Tablesoccer Federation auxquelles il est possible de participer sans être membre d'un club.

2. Règles générales

2.1 Protection des données

2.1.1 Traitement des données

Les personnes qui travaillent pour la FST pour l'organisation et la réalisation d'un tournoi, le traitement des inscriptions (en ligne, hors ligne), la gestion des données des participants, l'encaissement, la publicité et l'information des participants, traitent les données sur mandat de la FST et uniquement dans ce but. Conformément à la loi, ils sont tenus de contrôler le traitement des données par ces personnes et de les obliger à ne pas traiter les données à leurs propres fins ou à les transmettre à des tiers.

2.1.2 Utilisation des données

L'utilisation des données personnelles est régie par la déclaration de protection des données en vigueur. Le joueur/la joueuse s'engage à ne mettre à la disposition de l'organisateur les données personnelles de tiers que si ceux-ci, ou leurs représentants légaux, ont pris connaissance de la déclaration de protection des données en vigueur et s'ils y sont autorisés conformément au droit applicable en matière de protection des données. L'organisateur peut à tout moment demander au joueur/à la joueuse de prouver que ces conditions sont remplies - en particulier le consentement des tiers - dans un délai donné et peut, dans le cas contraire, résilier tous les contrats sans autre formalité.

2.1.3 Utilisation de photos et de films

Les photos et les films réalisés dans le cadre de cette manifestation peuvent être utilisés sans droit à rémunération à la télévision, sur Internet, dans des supports publicitaires propres, des magazines et des livres (médias imprimés).

2.2 Objectifs généraux

2.2.1 Responsabilité personnelle

La participation se fait aux risques et périls du participant et sous sa propre responsabilité. Le règlement du tournoi s'applique également en cas d'inscription d'autres personnes ou de personnes supplémentaires (tiers). L'organisateur part du principe que ces tiers ont donné l'autorisation d'inscription à la personne qui s'inscrit. En cas d'inscription de joueurs mineurs par des tiers, l'organisateur part du principe que l'accord des représentants légaux a été donné.

2.2.2 Responsabilité

L'organisateur n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit. Cela vaut également pour les accidents, les vols et la responsabilité envers des tiers.

2.2.3 Assurance

L'assurance est l'affaire des participants.

2.2.4 Tribunal compétent

Le lieu de juridiction est le lieu du siège de l'organisateur de tournoi.

2.2.5 Charte éthique

Un comportement approprié est attendu à tout moment de la part de tous les participants. La charte éthique de la STF s'applique.

2.2.6 Direction du tournoi

Les instructions de la direction du tournoi sont contraignantes. La direction du tournoi peut procéder à des modifications du mode ou d'autres manipulations si la progression du tournoi ou d'autres influences l'exigent.

2.2.7 Règlements

Les règles de jeu de l'ITSF s'appliquent à tous les tournois de la STF ayant une incidence sur le classement. Les changements de règles sont adoptés dès leur introduction par l'ITSF. La réglementation du code vestimentaire de l'ITSF est exclue et incombe à l'organisateur. La STF recommande d'adopter le code vestimentaire de l'ITSF lors des tournois STS.

2.2.8 Remboursements

Les personnes qui ne se présentent pas au tournoi n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription, des frais de licence ou d'autres dépenses.

Si, en cas de force majeure, le tournoi n'a pas lieu ou n'a lieu que partiellement, il n'y a pas de droit au remboursement des frais d'inscription.

2.3 Dopage

Le statut actuel de Swiss Olympic en matière de dopage s'applique à tous les tournois de la FST. Des contrôles antidopage peuvent être effectués à tout moment et sans préavis. Lors d'un tournoi, tous les participants et organisateurs se soumettent aux règles antidopage de Swiss Olympic et reconnaissent la compétence exclusive de la Commission disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic ainsi que du Tribunal arbitral du sport à Lausanne, à l'exclusion des tribunaux ordinaires. Voir également www.antidoping.ch.

3. Licence

Pour la participation aux manifestations de la Swiss Tablesoccer Federation, une licence est exigée pour les joueurs/joueuses suisses. Une licence est nécessaire pour les formats suivants :

- Swiss Tablesoccer Series
- Swiss Tablesoccer Regio Tour

Les types de licences possibles sont décrits dans les points suivants. L'organisateur doit avoir les documents nécessaires à disposition sur place. Ils peuvent être téléchargés sur www.swisstablesoccer.ch à l'adresse .

3.1 Licence annuelle

3.1.1 Licence annuelle pour les membres d'un club STF

Les licences annuelles pour les membres d'un club STF ne peuvent être obtenues que par le biais de leur club. Les clubs peuvent acheter ces licences pour leurs membres auprès de la STF. Les frais sont facturés au club. Le club paie 50 CHF par membre inscrit. La licence achetée donne le droit de participer à toutes les manifestations de la STF durant l'année civile concernée et aux Swiss Tablesoccer Finals correspondantes (en cas de qualification & droit de participation).

3.1.2 Licence annuelle sans appartenance à un club

La licence annuelle sans appartenance à un club peut être achetée lors de chaque manifestation de la STF. Les frais doivent être réglés directement auprès de l'organisateur. Cette licence coûte 80.- CHF. La licence achetée donne le droit de participer à toutes les manifestations de la STF durant l'année civile concernée et aux Swiss Tablesoccer Finals correspondantes (en cas de qualification & droit de participation).

3.2 Licence de tournoi

3.2.1 Licence générale de tournoi

Lors des manifestations de la STF, les joueurs/joueuses peuvent acheter une licence pour la manifestation en cours. La licence de tournoi donne le droit de participer à la manifestation en cours et au championnat suisse correspondant (en cas de qualification & droit de participation). La licence générale de tournoi coûte 15.- CHF et est payée directement à l'organisateur.

3.2.2 Licence Swiss Tablesoccer Regio Tour

Lors des manifestations de la catégorie "Swiss Tablesoccer Regio Tour", des licences journalières à prix réduit peuvent être achetées. Cette licence de tournoi donne le droit de participer à la manifestation en cours. Cette licence de tournoi coûte 3.- CHF et est payée directement à l'organisateur.

3.3 Frais d'administration (pour les joueurs étrangers)

Pour les joueurs étrangers non domiciliés en Suisse, la participation à une manifestation STF est soumise à des "Administration Fees" d'un montant de CHF 15. Une licence n'est pas nécessaire. Cette taxe donne entièrement droit à la participation à la manifestation en cours. Les joueurs/euses étrangers/ères ont en outre la possibilité de prendre une licence annuelle avec ou sans appartenance à un club.

4. Classes de force

L'ancien modèle de classes de force (Rookie, Semi-Pro, Pro) a été remplacé pour la saison 2019. Depuis lors, il existe les classes de force suivantes :

- Rookie
- Advanced

Une liste actualisée de toutes les fins de parties évaluées peut être téléchargée sur www.swisstablesoccer.ch.

4.1 Première répartition des joueurs

Si un joueur n'est pas classé dans une catégorie, une première répartition doit être effectuée pour la première saison. Tout joueur non répertorié est classé comme rookie. Les joueurs étrangers sont exclus de cette règle. Ceux-ci sont toujours classés comme "Advanced". La Swiss Tablesoccer Federation peut reclasser des fins de match si la catégorie de force ne correspond pas au niveau de jeu.

4.2 Montée et descente

La promotion se fait indépendamment du nombre de participations au tournoi et concerne toujours les doubles et les simples. Il n'y a pas de classements séparés. Par exemple, si un joueur est promu dans le classement des doubles, il est également promu dans le classement des simples.

4.2.1 Rookies

Les rookies seront considérés comme Advanced dans la nouvelle saison si...

...ils sont classés dans les premiers 20% du classement de fin d'année.

...ils gagnent un tournoi avec au moins 8 équipes participantes (doubles).

4.2.2 Advanced

Il ne peut jamais y avoir de descente d'Advanced à Rookie.

5. Finales suisses de tablesoccer

Le championnat suisse est l'occasion de jouer le titre national, c'est donc le tournoi national le plus important. Le tableau suivant présente un bref résumé des informations les plus importantes concernant les Swiss Tablesoccer Finals :

| | |
|---|---|
| Titre | Champion suisse par catégorie |
| Catégories | Hommes / Femmes / Juniors / Seniors |
| Disciplines | Doubles / Singles / Mixtes |
| Table | Multitable : Garlando / Ullrich |
| Mode | Qualification : tour préliminaire système suisse Tour final : Single-KO |
| Participants | Équipes qualifiées et joueurs célibataires : Hommes 24 équipes (16 en tour final) : Qualification nécessaire Dames 12 équipes (8 dans le tour final) : Qualification nécessaire Juniors min. 8 équipes : Qualification par l'attribution de wildcards Seniors min. 8 équipes : qualification par l'attribution de wildcards |
| Qualification | Classement ITSF & P4P, Classement STS |
| Incitation sportive et prix en espèces | Incitation sportive : pertinence pour la place de départ ITSF World Cup Prix en espèces : prix en espèces défini Classement : pas de points pour le classement |
| Condition de participation | Les joueurs titulaires d'un passeport suisse ou résidant en Suisse sont autorisés à participer au championnat suisse. autorisé en Suisse (depuis le début de la saison). |
| Régularité | Annuellement |
| Lieu de déroulement | Déterminé par la STF. |
| Organisateur | Organisé par le STF. |
| Durée | 2 jours (samedi double, dimanche simple, mixte sur les deux jours) |
| Rendez-vous | Un week-end en novembre ou décembre |

5.1 Droit de participation

Le droit de participation est le premier critère de participation au championnat suisse. Les joueurs qui n'ont pas le droit de participer ne seront pas pris en compte pour tous les critères de qualification à venir. Les personnes autorisées à participer peuvent se qualifier pour l'événement par les moyens décrits ci-dessous. L'autorisation de participation ne donne pas automatiquement droit à la participation.

5.1.1 Nationalité / Résidence

Sont admis au championnat suisse les joueurs qui ont déclaré leur domicile en Suisse depuis le début de la saison ou qui possèdent la nationalité suisse.

5.1.2 Participations

Sont admis au championnat suisse les joueurs qui ont participé à deux tournois des "Swiss Tablesoccer Series - STS" au cours de la saison concernée. Les participations ne doivent pas avoir eu lieu dans des disciplines définies. La participation à deux événements suffit pour être autorisé à participer.

Si, au cours d'une année, il n'y a pas huit manifestations "Swiss Tablesoccer Series - STS", la règle de l'année précédente s'applique également.

"Swiss Tablesoccer League - STL" comme une participation si la personne concernée a participé entièrement à la manifestation.

5.1.3 Catégorie d'appartenance

Pour pouvoir participer à une catégorie, la joueuse ou le joueur doit appartenir à la catégorie en question. Même si les dames se qualifient pour le double messieurs via le classement "doubles ouverts", elles ne peuvent pas participer dans la catégorie.

Lorsque des juniors ou des seniors se qualifient pour les disciplines dames ou hommes, les personnes concernées doivent choisir une catégorie.

La seule exception est le mixte, qui peut être joué en plus d'une autre catégorie.

5.2 Qualification

5.2.1 Nombre de places de départ

Dans toutes les disciplines, il y a un nombre défini de places de départ :

| Discipline | Nombre de places de départ | | | | Total |
|------------------------|----------------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-------|
| | Classement STF | Classement ITSF | Classement P4P | Détenteur du titre | |
| Disciplines féminines | 7 | 2 | 2 | 1 | 12 |
| Disciplines masculines | 17 | 3 | 3 | 1 | 24 |
| Mixte | 15 | 0 | Pas de classement | 1 | 16 |
| juniors, seniors | Attribution de wildcards | | | | 8 |

Les places de départ sont personnelles et intransmissibles, elles sont valables pour des fins de match individuelles.

5.2.2 Classements concernés

Les classements suivants sont pris en compte pour chaque qualification de l'année correspondante :

| Discipline | Classement STF | Classement ITSF | Classement P4P | Date de référence |
|---------------------|--------------------------|----------------------|-------------------|---|
| Femme Célibataire | Femme Célibataire | Femme Célibataire | Femme Célibataire | Le jour de référence est toujours le dimanche suivant le dernier tournoi STS. |
| Femme Doubles | Femme Doubles | Femme Doubles | Femme Doubles | |
| Hommes Célibataires | Célibataires ouverts | Célibataires ouverts | Célibataires | |
| Doubles hommes | Doubles ouverts | Doubles ouverts | Doubles | |
| Mixte | Mixte | - | Pas de classement | |
| juniors, seniors | Attribution de wildcards | | | |

5.2.3 Promotion

Si des joueurs sont qualifiés par plusieurs classements ou ne remplissent pas les conditions de participation, les joueurs suivants prennent la place. Le nombre de joueurs qualifiés doit toujours être égal au nombre indiqué dans les classements.

Les remplaçants en cas de non-participation sont pris dans le classement annuel de la STF. Tous les

participants doivent remplir les critères de participation. Aucune concession n'est faite pour avoir un champ attractif. Dans le pire des cas, les places de départ ne seront pas occupées et seront remplacées par des tickets libres.

5.2.4 Joueurs dans les disciplines doubles

Les joueurs qualifiés reçoivent une place de départ au championnat suisse et peuvent choisir un coéquipier qui remplit les conditions de participation.

5.2.5 Défense du titre

Les défenseurs du titre doivent également remplir les conditions de participation. Dans les compétitions de double, la place de départ "Défense du titre" ne peut être prise que si l'équipe est composée de la même personne.

5.2.6 Annulation avant l'événement & non-présentation à l'événement

Désinscription

Si des joueurs se désinscrivent après s'être inscrits à l'événement, ils seront traités de la manière suivante :

| Période | Personne | Séquence |
|-------------------------------------|----------------------|---|
| X jusqu'à 5 jours avant l'événement | Joueurs en double | La personne qualifiée a jusqu'à 3 jours avant le événement de chercher un nouveau partenaire. |
| | Qualifié en double | L'équipe perd sa place de départ et est transmise, dans la mesure du possible, au prochain qualifié. Ceux-ci ont la possibilité, par une pré-information, de se présenter comme remplaçants. se positionner. |
| | Simple | La place de départ est transmise au prochain qualifié. Ceux-ci ont la possibilité de s'inscrire en tant que remplaçants par une pré-information. de se positionner. |
| X moins de 5 jours avant Événement | Toutes les personnes | La personne / l'équipe est éliminée par un tirage au sort remplacé. |

La désinscription se fait par mail à sport@swisstablesoccer.ch.

Non-comparution

Les joueurs qui annulent leur participation un jour avant l'événement ou le jour même de l'événement, ou qui ne participent pas à l'événement sans avoir annoncé correctement leur absence par écrit, doivent s'attendre à des conséquences. Les personnes qui s'absentent pour cause de maladie et qui peuvent le justifier par un certificat médical dans les 10 jours suivant l'événement ne seront pas poursuivies. Le comité directeur de la FST a la compétence d'annuler les conséquences si l'absence est due à de bonnes raisons (décès dans la famille ou autre).

Les conséquences sont les suivantes

- exclusion du Championnat suisse de l'année suivante dans la discipline où la non-présentation a eu lieu.

5.2.7 Qualification double hommes

En double messieurs, la qualification se fait selon l'ordre suivant :

| Place de départ | Attribution |
|--------------------------|---|
| Joueur 1 | Défense du titre |
| Joueur 2 | Classement ITSF 1 |
| Joueur 3 | Classement P4P 1 |
| Joueur 4 | Classement ITSF 2 |
| Joueur 5 | Classement P4P 2 |
| Joueur 6 | Classement ITSF 3 |
| Joueur 7 | P4P Classement 3 |
| Joueurs 8 à Joueur 24 | Classement annuel STF Rang 1 à rang 17 |

5.2.8 Qualification hommes singles

En simple messieurs, les qualifications se font selon l'ordre suivant :

| Place de départ | Attribution |
|--------------------------|---|
| Joueur 1 | Défense du titre |
| Joueur 2 | Classement ITSF 1 |
| Joueur 3 | Classement P4P 1 |
| Joueur 4 | Classement ITSF 2 |
| Joueur 5 | Classement P4P 2 |
| Joueur 6 | Classement ITSF 3 |
| Joueur 7 | P4P Classement 3 |
| Joueurs 8 à Joueur 24 | Classement annuel STF Rang 1 à rang 17 |

5.2.9 Qualification Woman Doubles

En Woman Doubles, la qualification se fait selon l'ordre suivant :

| Place de départ | Attribution |
|--------------------------|--|
| Joueur 1 | Défense du titre |
| Joueur 2 | Classement ITSF 1 |
| Joueur 3 | Classement P4P 1 |
| Joueur 4 | Classement ITSF 2 |
| Joueur 5 | Classement P4P 2 |
| Joueurs 6 à Joueur 12 | Classement annuel STF rang 1 à rang 7 |

5.2.10 Qualification Woman Singles

En Woman Singles, les qualifications se font selon l'ordre suivant :

| Place de départ | Attribution |
|-----------------|-------------------|
| Joueur 1 | Défense du titre |
| Joueur 2 | Classement ITSF 1 |
| Joueur 3 | Classement P4P 1 |

| | |
|--------------------------|--|
| Joueur 4 | Classement ITSF 2 |
| Joueur 5 | Classement P4P 2 |
| Joueurs 6 à Joueur 12 | Classement annuel STF rang 1 à rang 7 |

5.2.11 Qualification Mixte

En mixte, la qualification se fait selon l'ordre suivant :

| Place de départ | Attribution |
|-------------------------|---|
| Joueur 1 | Défense du titre |
| Joueur 2 à Joueur 16 | Classement annuel STF rang 1 à rang 15 |

5.2.12 Qualification juniors

12 places seront attribuées en double et en simple. Les inscriptions seront prioritaires dans l'ordre suivant :

- Nombre de participations aux tournois STS (en double : somme des deux joueurs)
- Classement double ouvert
- Ordre de réception des inscriptions

5.2.13 Qualification seniors

12 places seront attribuées en double et en simple. Les inscriptions seront prioritaires dans l'ordre suivant :

- Nombre de participations aux tournois STS (en double : somme des deux joueurs)
- Classement double ouvert
- Ordre de réception des inscriptions

5.3 Modes

| Catégorie | Tour préliminaire | Tour final |
|---------------|--|---|
| Hommes | 6 rondes système suisse Best of 3 sur 5 buts 1. Jeu table à domicile A 2. Jeu table à domicile B 3. Jeu de cartes. Jusqu'à 8 max. 1ère balle table A, 2ème & 3ème balles table B, 4ème & 5ème balles <p style="text-align: right;">Table A, etc.</p> 16 équipes sur 24 atteignent la phase finale | KO simple Best of 5 sur 5 buts 1. Jeu table à domicile A 2. Jeu table à domicile B 3. Jeu table à domicile A 4. Jeu table à domicile B 3ème phrase. Jusqu'à 8 max. 1ère balle table A, 2ème & 3ème balles table B, 4ème & 5ème balles <p style="text-align: right;">Table A, etc.</p> |

| | | |
|---------------|---|---|
| Femmes | 5 rondes système suisse Best of 3 sur 5 buts 1. Jeu table à domicile A 2. Jeu table à domicile B 3. Jeu de cartes. Jusqu'à 8 max. | KO simple Best of 5 sur 5 buts 1. Jeu table à domicile A 2. Jeu table à domicile B 3. Jeu table à domicile A 4. Jeu table à domicile B |
|---------------|---|---|

| | | |
|--------------|---|--|
| | 1ère balle table A, 2ème & 3ème balles table B, 4ème & 5ème balles Table A, etc. | 3ème phrase. Jusqu'à 8 max. 1ère balle table A, 2ème & 3ème balles table B, 4ème & 5ème balles Table A, etc. |
| | 8 équipes sur 12 atteignent la phase finale | |
| Mixte | Le classement annuel STF est utilisé pour le placement utilisé en mixte. Les tenants du titre sont placés en 1ère position, à condition que les affronter ensemble. Le pari est fait, en faisant en sorte que l'équipe dans laquelle le/la le premier du classement se présente comme le point 1 est placé, le/la deuxième que le numéro 2, etc. Seul le Classement du joueur/de la joueuse qui a fait l'objet de la demande de équipe s'est qualifiée. | KO simple Best of 5 sur 5 buts 1. Jeu table à domicile A 2. Jeu table à domicile B 3. Jeu table à domicile A 4. Jeu table à domicile B 3ème phrase. Jusqu'à 8 max. 1ère balle table A, 2ème & 3ème balles table B, 4ème & 5ème balles table A, etc. |

5.3.1 Mode juniors & seniors

Le mode sera défini en fonction du nombre de participants inscrits avant les Swiss Tablesoccer Finals et sera communiqué aux participants.

5.4 Remarques Fin du jeu

5.4.1 Règles de mise en jeu

La mise en jeu est décidée par un lancer de pièce. Le gagnant du lancer de pièce choisit entre "choix de la table" et "coup d'envoi".

Le choix de la table signifie que l'équipe peut décider sur quelle table le premier set sera joué. Le perdant du dernier set reçoit la balle au début du set. Si un set décisif est nécessaire, la première balle est jouée sur la table sur laquelle le premier set a été joué. Les balles 2 et 3 sont jouées sur la deuxième table. Les balles 4 et 5 sont jouées sur la première table et ainsi de suite.

5.4.2 Annonce des résultats

L'équipe gagnante communique le résultat complet et correct à la direction du tournoi.

5.4.3 Frais de participation

La participation est gratuite.

5.4.4 Code vestimentaire

Le code vestimentaire de l'ITSF s'applique

5.5 Incitation sportive et prix en espèces

5.5.1 Prix

Le vainqueur reçoit un trophée et une médaille. L'équipe classée deuxième et troisième reçoit une médaille.

Un prix approprié sera également distribué.

5.5.2 Financement Prix en espèces

Lors des tournois des Swiss Tablesoccer Series, 20% des frais d'inscription aux Swiss Tablesoccer Finals sont gérés par la STF. Tous les versements effectués dans les disciplines Open Doubles, Open Singles, Woman Doubles, Woman Singles et Mixed sont versés à 100% lors des Swiss Tablesoccer Finals.

La distribution se fait comme suit :

| Discipline | Doubles ouverts | Célibataires ouverts | Femme Doubles | Femme Célibataires | Mixte |
|---------------------|-----------------|----------------------|---------------|--------------------|-------|
| Part de la Pot en % | 35 | 17.5 | 17 | 8.5 | 22 |

Doubles rookies

Les versements du Rookie Doubles sont utilisés pour des prix lors des side-events des Swiss Tablesoccer Finals.

Adaptation de la clé de répartition

Les clés ont été établies sur la base des expériences de 2017 et 2018. Si les chiffres changent, le conseil d'administration de la STF peut adapter ces chiffres.

5.5.3 Paiement des prix en espèces

| Discipline | Woman Single & Femme Doubles | Open Single & Doubles ouverts | Mixte |
|--------------|------------------------------|-------------------------------|-------------|
| Rang | Paiement en | Paiement en | Paiement en |
| 1 | 39 | 25 | 25 |
| 2 | 27 | 19 | 19 |
| 3 | 19 | 16 | 16 |
| 4 | 15 | 12 | 12 |
| 5 | x | 7 | 7 |
| 5 | x | 7 | 7 |
| 5 | x | 7 | 7 |
| 5 | x | 7 | 7 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

5.5.4 Places de départ pour l'ITSF Word Cup

L'attribution des places de départ à l'ITSF World Cup est définie dans le document "Règlement de qualification ITSF World Cup (à partir de 2023)".

6. Swiss Tablesoccer Series

Lors de l'assemblée des délégués 2019, les délégués des clubs de la Swiss Tablesoccer Federation (STF) ont procédé à des modifications importantes pour les Swiss Tablesoccer Series (STS). Les délégués ont notamment limité les spécificités des organisateurs. Le document suivant a pour but de donner à tous les clubs un aperçu des obligations et des droits des organisateurs d'un tournoi STS, de sorte que la prise de décision concernant leur propre participation en tant qu'organisateur puisse être soutenue.

| | |
|---|---|
| Titre | Pas d'attribution de titres nationaux, (les attributions de titres régionaux sont soumises à la décision des organisateurs du tournoi). |
| Table / Balle | Garlando World Champion ou Ullrich Sport Tournament |
| Catégories/Disciplines | Préconisé par la STF (OD, OS, WD, WS, RD, MX) |
| Nombre | 8x par an |
| Mode | Mode unitaire défini |
| Participants | Ouvert Obligation de déclaration préalable |
| Frais de participation | Frais d'inscription : selon les directives Frais d'inscription Licence : licence annuelle ou licence de tournoi pour OD/OS/WD/WS/MX. Participation Rookie-Doubles sans licence |
| Incitation sportive et Prix en espèces | Clé de paiement STS |
| Répartition des points | Concept de points STF - Facteur 5 |
| Classement | National : Swiss Tablesoccer Ranking dans toutes les disciplines International : si possible, placement en tant que tournoi ITSF |
| Lieu de déroulement | Décision de l'organisateur |
| Organisateur | Associations membres de la STF |
| Durée | Un week-end |
| Dates | De janvier à octobre. Coordination et attribution par STF |
| Tournois Rookie | Tournois Rookie faisant partie du Regio Tour |

6.1 Processus d'attribution

Le processus d'attribution des tournois STS commence tôt en raison de différents facteurs et se compose de 2 phases. Celles-ci sont décrites avec l'exemple de l'année 2021 ci-dessous.

| No. | Phase | Période | Description |
|-----|-----------------|---|---|
| 1 | Pré-réservation | Jusqu'à fin février de l'année précédente | Tous les clubs membres peuvent poser leur candidature jusqu'à cette date en indiquant la date souhaitée pour les tournois STS. En cas de candidatures trop nombreuses ou de plusieurs candidatures pour une même date, le département Sport ou un organe mandaté décidera quel club obtiendra l'organisation de quel tournoi STS. Une solution consensuelle est recherchée et les clubs concernés sont impliqués dans le processus. Seuls les tournois organisés sur Garlando ou Ullrich à attribuer. |

| | | | |
|---|-------------|--|--|
| 2 | Candidature | À partir de début mars de l'année précédente | Tous les clubs membres peuvent se porter candidats pour les tournois STS qui n'ont pas encore été attribués . Le principe du "premier arrivé, premier servi" s'applique. Le département du sport a Compétence à attribuer aux tournois ouverts |
|---|-------------|--|--|

Les années suivantes, les mêmes phases que dans l'exemple de l'année 2021 seront appliquées. Inscription au STS Tour 2021. L'état actuel de l'attribution peut être consulté dans le [document](#) suivant L'inscription se fait via ce [formulaire](#). Le département Sport de la FST est compétent pour l'attribution : sport@swisstablesoccer.ch

6.2 Obligations Organisateur

6.2.1 Sponsoring

Les clubs organisateurs doivent confirmer que les exigences éventuelles de sponsoring de la STF sont remplies si la STF offre une visibilité lors des tournois de la STS dans le cadre de la fourniture de prestations aux sponsors.

6.2.2 Appel d'offres

L'organisateur d'un tournoi STS est tenu d'envoyer l'annonce de la manifestation à la STF 30 jours avant l'événement. Le modèle d'avis de course peut être téléchargé sur www.swisstablesoccer.ch.

6.2.3 Décompte du tournoi

L'organisateur d'un tournoi STS est tenu d'envoyer le décompte à la Swiss Tablesoccer Federation jusqu'à une semaine après l'événement et de verser les montants correspondants à la STF. Les modèles de décompte peuvent être téléchargés sur www.swisstablesoccer.ch.

6.2.4 Préinscription

L'organisateur d'un tournoi STS est tenu de procéder à une préinscription et de la gérer. Les inscriptions doivent être pondérées en fonction de leur arrivée. Les inscriptions sur place ne sont possibles que si des places sont encore disponibles dans certaines disciplines.

6.2.5 Tables

Modèle de table

Les tournois doivent être organisés sur les produits des tables partenaires de la Swiss Tablesoccer Federation. Actuellement, les tournois STS sont possibles sur les tables suivantes :

- Garlando Champion du monde
- Tournoi sportif Ullrich

Quatre tournois par table sont prévus par saison.

Tournois sur d'autres modèles de table

Si, après la première phase d'attribution, les huit tournois ne sont pas tous attribués, il sera possible de demander des tournois STS sur d'autres tables ITSF lors de la deuxième phase d'attribution. Il sera également possible pour un modèle de table partenaire d'avoir plus de quatre tournois par saison.

Nombre de tables

Pour organiser un tournoi STS, un minimum de 15 tables doit être mis à disposition. Les tables peuvent être mises à disposition par l'organisateur ou louées auprès de la STF. L'organisateur paie un forfait pour la location, l'entretien et la livraison des tables et de l'infrastructure du tournoi STS. Le prix du forfait peut être demandé auprès de la STF.

6.2.6 Déroulement du tournoi

Le tournoi se déroule conformément au document "Turnier-Abwicklung STS & Regio Tour". Les organisateurs de tournois sont tenus de respecter les directives concernant le logiciel et les processus définis.

6.2.7 Possibilités de restauration

Le club organisateur met des possibilités de restauration à la disposition des joueurs et joueuses.

6.3 Nombre maximum d'équipes

6.3.1 Principe

Conformément à la décision de l'assemblée des délégués 2019, il y a un nombre maximum d'équipes par rapport au nombre de tables. Par table, un maximum de 4 équipes par discipline peut prendre part à la manifestation. Cela conduit aux équipes maximales suivantes par discipline :

| Nombre de tables | Nombre d'équipes |
|------------------|------------------|
| 15 | 60 |
| 18 | 72 |
| 20 | 80 |
| 25 | 100 |
| (n) | (n)*4 |

6.3.2 Cas particulier des doubles mixtes

En double mixte, le nombre maximum d'équipes est fixé de manière à ce qu'un maximum de 5 tours soient joués en simple KO (16e de finale, huitième de finale, quart de finale, demi-finale, finale/jeu à élimination directe).

Rang 3 & 4). Le nombre dépend du nombre de tables disponibles et est défini dans l'appel d'offres correspondant.

6.4 Paiement des prix en espèces

6.4.1 Part de paiement sur place

Pour toutes les disciplines de la Swiss Tablesoccer Serie, des frais d'inscription sont prélevés pour l'organisateur et pour la Swiss Tablesoccer Finals. La clé est la suivante dans toutes les disciplines :

| Part du prix en argent | Part de l'organisateur | Part de la Swiss Tablesoccer Finals |
|------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| 60% | 20% | 20% |

6.4.2 Paiement du prix en espèces

Les 60% des frais d'inscription payés sur place sont versés selon les clés suivantes :

| Nombre d'équipes | 1 - 10 | 11-20 | x>21 |
|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Placement | Montant du prix en | Montant du prix en | Montant du prix en |
| 1 | 50 | 39 | 25 |
| 2 | 30 | 27 | 19 |
| 3 | 10 | 19 | 16 |
| 4 | x | 15 | 12 |
| 5 | x | x | 7 |
| 5 | x | x | 7 |
| 5 | x | x | 7 |
| 5 | x | x | 7 |
| Total en | 100 | 100 | 100 |

6.5 Classement international / statut ITSF

Le département Sport essaie de placer les tournois STS comme tournois ITSF. Cela est possible si les tournois se déroulent sur des tables ITSF.

6.5.1 Candidature ITSF-Statu s

En posant sa candidature pour un tournoi STS, le club organisateur a la possibilité de demander que son tournoi obtienne un statut ITSF. Les frais y afférents sont fixés chaque année par la STF. Le club supporte lui-même ces frais et les paie dans le cadre du décompte du tournoi.

6.5.2 ITSF-Masters

Dans le cadre du processus de candidature, le club peut également poser sa candidature pour un Masters ITSF. Parmi les clubs qui se portent candidats à l'organisation d'un Masters ITSF, il est décidé, en fonction du nombre de tournois Masters disponibles, dans le cadre d'un processus d'attribution séparé, quel club recevra un Masters. Les coûts sont fixés chaque année par la FST. Le club supporte lui-même ces frais et les paie dans le cadre du décompte du tournoi.

6.5.3 Processus d'attribution des ITS-Masters

Le nombre de tournois ITSF Masters disponibles est défini par l'ITSF. L'attribution est effectuée par le département des sports individuels sur la base des critères suivants :

- Planification précoce : les clubs qui posent leur candidature pour des tournois STS dans le cadre des délais fixés par la STF assurent une planification précoce.
- Long terme : les clubs qui organisent régulièrement des tournois STS créent une valeur ajoutée pour la communauté.
- Statut ITSF : les clubs qui ont organisé un tournoi ITSF l'année précédente se positionnent pour les fins de matchs internationaux.

6.6 Principes de base concernant le déroulement & le mode

Les tournois STS sont organisés selon un mode et un déroulement uniformes, conformément aux directives de la FST. De plus, les mêmes disciplines sont jouées dans tous les tournois STS. Les clubs ne peuvent pas choisir entre différents modes. Le même mode unifié est joué lors de chaque tournoi.

Les chapitres suivants décrivent en détail le déroulement temporel du week-end de tournoi et le mode joué par compétition. Les disciplines suivantes seront jouées :

- Woman Singles & Doubles
- Simples et doubles ouverts
- Doubles rookies
- Doubles mixtes

6.6.1 Inscription à différentes disciplines

Il y a un nombre limité de disciplines par tournoi auxquelles un joueur ou une joueuse peut s'inscrire :

| Hommes | Femmes |
|---|--|
| Disciplines ouvertes | Disciplines féminines ou ouvertes (La décision ne doit pas être la même dans la discipline des simples et des doubles) |
| Mixte | Mixte |
| Doubles rookies (uniquement les joueurs ayant le statut de rookie) | Doubles rookies (uniquement les joueuses ayant le statut de rookie) |

6.7 Déroulement & mode Disciplines dames/ouvertes

6.7.1 Mode

Les compétitions féminines/ouvertes des tournois STS sont divisées en deux phases de tournoi : Qualification & phase finale. Les qualifications sont délibérément remplacées par un tour préliminaire, car elles ont une grande importance sportive. Seule la moitié supérieure du tableau de qualification joue pour la victoire du tournoi. Cela a pour conséquence que l'importance des matchs est déjà très élevée au début du tournoi.

6.7.1 Frais d'inscription

Pour l'inscription, tous les joueurs doivent s'acquitter des frais d'inscription suivants :

| Classe de force | Rookie | Advanced |
|---------------------|------------------------|------------------------|
| Frais d'inscription | 10 francs par personne | 20 francs par personne |

6.7.2 Qualification

La phase de qualification doit être exigeante, il doit être important de gagner suffisamment de matches pour pouvoir jouer la victoire finale du tournoi. Un facteur important de la qualification est également que toutes les équipes puissent jouer suffisamment de matches. Les 5-6 tours de qualification au format "Best of 3" permettent de garantir cela.

Voir aussi la liste détaillée dans "Annexe 1 STS : Définition des tableaux & nombre de tours de qualification".

Matches de qualification

Le premier tour de qualification est attribué de manière aléatoire par le logiciel de tournoi. Les tours suivants sont calculés par le logiciel du tournoi. Les matchs sont déterminés selon le "système suisse". La gestion des tirages au sort est assurée par le logiciel de tournoi. Pour que les matches de qualification aient la valeur nécessaire, un "Best of 3" à 5 buts est joué. Dans

Dans le deuxième set décisif, lorsque le score est de 5-4, une dixième et dernière balle est jouée, qui détermine si le match se termine par un match nul 5-5 ou si une équipe gagne 6-4.

Définition du nombre de tours

Le nombre de tours dépend du nombre d'équipes par compétition. Le nombre de tableaux & le nombre de tours pour chaque nombre d'équipes est indiqué dans l'annexe 1 STS : définition des tableaux & nombre de tours de qualification.
est visible.

Tableau de qualification

Le tableau est établi sur la base des paramètres suivants :

Nombre de points

Buchholz 1

Buchholz 2 (Fein-Buchholz)

Tableaux du tour final

A partir du tableau des qualifications, les équipes sont transférées dans les tableaux des tours finaux suivants.

Tableau A 50% (arrondi à l'unité supérieure)

Tableau B 40%

Les derniers 10% (arrondis vers le bas) du classement sont éliminés. La liste détaillée se trouve dans l'annexe 1 STS : définition des tableaux & nombre de tours de qualification.

6.7.3 Tour final

Dans les deux tableaux, on joue en "single KO", ce qui signifie que le perdant de chaque duel est éliminé du tournoi. Dans le cas du "Single-KO", les équipes sont placées dans un tableau à 4, 8, 16, 32 (...) sur la base du tableau du premier tour. La gestion des éventuels tirages au sort nécessaires lors du premier tour final est automatiquement prise en charge par le logiciel du tournoi.

Tableau mode A

Dans le tableau A, on joue en simple KO dans le mode suivant :

Best of 5 sur 5 buts dans les sets 1-4.

Jeu décisif à 4:4 avec une différence de 2 buts jusqu'à un maximum de 8 buts.

Tableau mode B

Dans le tableau B, on joue en simple KO dans le mode suivant :

Best of 3 sur 5 buts dans les sets 1 & 2

Jeu décisif à 4:4 avec une différence de 2 buts jusqu'à 8 buts maximum

Remarque sur l'organisation du tournoi

Dans la constellation à deux tableaux, il est particulièrement important que les bons jeux soient toujours annoncés. C'est surtout dans le tableau A qu'il faut veiller à ce que le tableau soit avancé de manière équilibrée.

Classement final/répartition des points

L'attractivité du tableau B doit être assurée en permettant également aux équipes du tableau B de récolter des points pour la qualification au championnat suisse. Le tableau B est rattaché au tableau A dans le classement final.

6.8 Déroulement & mode Rookie Doubles

6.8.1 Mode

Une phase de qualification et une phase finale sont jouées.

6.8.2 Frais d'inscription

Pour l'inscription, tous les joueurs doivent s'acquitter des frais d'inscription suivants :

| Classe de force | Rookie | Advanced |
|---------------------|------------------------|-------------------------------|
| Frais d'inscription | 10 francs par personne | Pas de participation possible |

6.8.3 Qualification

La phase de qualification doit être exigeante, il doit être important de gagner suffisamment de matches pour pouvoir jouer la victoire finale du tournoi. Un facteur important de la qualification est également que toutes les équipes puissent jouer suffisamment de matches.

Matches de qualification

Le premier tour de qualification est attribué de manière aléatoire par le logiciel de tournoi. Les tours suivants sont calculés par le logiciel du tournoi. Les matches sont déterminés selon le "système suisse". La gestion des tirages au sort est assurée par le logiciel du tournoi. Les matches se jouent en 1 set sur 6 buts - à 5:5, le match est considéré comme nul et donne lieu à un partage des points.

Nombre de tours Qualification

Le nombre de tours dépend du nombre d'équipes par compétition. Le nombre de tours pour chaque nombre d'équipes est indiqué dans l'annexe 1 STS : définition des tableaux & nombre de tours de qualification.

Tableau de qualification

Le tableau est établi sur la base des paramètres suivants :

Nombre de points

Buchholz 1

Buchholz 2 (Fein-Buchholz)

Tableaux du tour final

A partir du tableau des qualifications, les équipes sont transférées dans les tableaux des tours finaux suivants.

Tableau A 50% (arrondi à l'unité supérieure)

Tableau B 40%

Les derniers 10% (arrondis vers le bas) du classement sont éliminés. Si le nombre d'équipes est inférieur à 12, il est dérogé à ces directives. La liste détaillée se trouve dans l'annexe 1 STS : Définition des tableaux & nombre de tours de qualification.

6.8.4 Tour final

Dans les deux tableaux, on joue en "single KO", ce qui signifie que le perdant de chaque duel est éliminé du tournoi. Dans le cas du "Single-KO", les équipes sont placées dans un tableau à 4, 8, 16, 32 (...) sur la base du tableau du premier tour. La gestion des éventuels tirages au sort nécessaires lors du premier tour final est automatiquement prise en charge par le logiciel du tournoi.

Tableau mode A

Dans le tableau A, on joue en simple KO dans le mode suivant :

Best of 3 sur 5 buts dans les sets 1 & 2

Jeu décisif à 4:4 avec une différence de 2 buts jusqu'à 8 buts maximum

Tableau mode B

Dans le tableau B, on joue en simple KO dans le mode suivant :

1 jeu sur 7 portes

A 6:6, on joue avec une différence de 2 buts jusqu'à un maximum de 10 buts.

Classement final/répartition des points

L'attractivité du tableau B doit être assurée en permettant également aux équipes du tableau B de récolter des points pour la qualification au championnat suisse. Le tableau B est rattaché au tableau A dans le classement final.

6.9 Déroulement & mode Doubles mixtes

La compétition mixte est très difficile à intégrer dans le week-end du tournoi. Il est possible que des ajustements soient nécessaires à cet égard.

6.9.1 Mode

La compétition mixte se joue selon le mode suivant :

Single-KO : le logiciel du tournoi décide des tickets gratuits.

Best of 5 (5 sets au maximum), on joue dans tous les sets jusqu'à ce qu'une des équipes ait marqué 5 buts.

Attribution : le classement STF actuel disponible est toujours utilisé pour l'attribution des places en mixte. Cela signifie que dans le premier tournoi de l'année, le classement de l'année précédente est utilisé - et ensuite toujours le classement annuel actuel. Le placement se fait en plaçant l'équipe dans laquelle le/la premier(ère) classé(e) est en compétition comme numéro 1, le/la deuxième comme numéro 2, etc.

6.9.2 Frais d'inscription

Pour l'inscription, tous les joueurs doivent s'acquitter des frais d'inscription suivants :

| Classe de force | Rookie | Advanced |
|-----------------|--------|----------|
|-----------------|--------|----------|

| | | |
|---------------------|------------------------|------------------------|
| Frais d'inscription | 10 francs par personne | 10 francs par personne |
|---------------------|------------------------|------------------------|

6.9.3 Disposition temporelle dans le week-end du tournoi

Le mixte commence par le tour 1 après le 3e tour des disciplines Woman Doubles & Open Doubles. La compétition se poursuit dès que toutes les parties de toutes les autres disciplines ont été éliminées. Concrètement, cela signifie qu'après la finale - en fonction de la taille du champ de participants en double mixte - il faudra éventuellement encore jouer 3 tours (16 équipes) ou 4 tours (32 équipes).

6.10 Planification du tournoi

L'annonce pour les joueurs et joueuses sera uniformisée pour tous les tournois STS. Les horaires de départ des différentes disciplines seront également uniformisés. Etant donné que le même mode de jeu sera appliqué à tous les tournois, la direction du tournoi devra respecter certaines directives afin de pouvoir respecter l'horaire prévu.

Optimisation grâce à la direction du tournoi selon la liste de contrôle. L'ordre dans lequel les matches sont annoncés doit toujours être clair. Une liste de contrôle aide les clubs organisateurs à organiser le tournoi. La check-list permet de consigner le déroulement du tournoi dans le temps. Il est ainsi possible de prendre des mesures pour optimiser le déroulement temporel. Ces directives peuvent être adaptées en cours de saison. Les adaptations sont communiquées au moins deux semaines avant les tournois concernés. L'objectif est d'améliorer en permanence cette liste de contrôle et d'optimiser en permanence le déroulement des tournois.

6.10.1 Horaire du samedi

Les disciplines ouvertes et les disciplines féminines sont centrales. Autour de ces disciplines, des doubles et des mixtes sont prévus. Le début du tournoi pour les disciplines ouvertes et féminines est fixé à 10h00.

| Heure de début | Discipline | Fin attendue |
|----------------|---|--|
| 10:00 heures | Qualification Woman Doubles & Open Doubles | vers 17:00 heures |
| 10:00 heures | Mixte (KO simple) Se joue après le tour 3 de OD/WD. Ensuite, les matchs mixtes ne seront annoncés que lorsque les 4 participants auront participé à la phase finale. ont été éliminés. | 23:00 - 00:00 heures |
| 17:00 heures | Tour final Woman Doubles & Open Doubles | Finale vers 21h00 / plus de 64 équipes 22h00 Mixte : dès que des matchs mixtes peuvent être déclarés, parce que les 4 participants ont été éliminés, ils sont a été proclamée. |
| 18:00 heures | Doubles rookies | En fonction du nombre d'équipes 22:00 heures - 23:00 heures |

Remarques sur le calendrier

Une heure est facturée par tour OD & WD. L'objectif est que tous les joueurs et joueuses disputent un match par heure. A la pause de midi, seules les équipes qui s'affrontent en mixte jouent. 6 tours de qualification plus 1 tour de MX devraient durer 7 heures. Ainsi, la phase finale devrait commencer à 17h00.

Horaire dimanche

Début du tournoi pour les disciplines ouvertes & dames à 10h00.

| Heure de début | Discipline | Fin attendue |
|----------------|---|---|
| 10:00 heures | Tour préliminaire Woman Singles & Open Singles | vers 15:00 heures |
| 15:00 heures | Tour final Woman Singles & Open Singles | Finale à 19h00 environ / plus de 64 Participants par terrain 20 heures. |

6.11 Mesures en cas de retard

En cas de retard, les mesures sont appliquées. En cas de retard dû à des développements/événements imprévisibles, celles-ci constituent pour la direction du tournoi des outils permettant de maintenir la durée du tournoi dans des limites raisonnables après le premier tour.

Les mesures sont appliquées dans l'ordre suivant : A, B, C, ... Cela permet de garantir qu'un ordre uniforme est appliqué à tous les tournois pour lesquels des mesures doivent être activées.

6.11.1 Mesure A : Empêcher les blocages par des doublures rookies

Les rookies qui participent aux compétitions Woman Doubles ou Open Doubles peuvent retarder leur progression dans le tournoi en se qualifiant pour le tableau A ou le tableau B. Avec l'activation de cette mesure (après la fin du tour préliminaire), les rookies qui sont encore présents dans le tableau A ou B chez les dames ou les hommes doivent choisir entre les deux variantes suivantes :

Renoncer à une place de départ dans le tableau final chez les dames ou les messieurs, mais participer gratuitement au Rookie Doubles

Utilisation d'une place de départ dans le tableau du tour final chez les dames ou les hommes, en contrepartie de la renonciation à la participation au Rookie Doubles.

6.11.2 Mesure B : Raccourcir le KO unique Tableau B

Afin d'accélérer la progression du tournoi, 1 set sera désormais joué sur 7 buts dans le tableau B (à 6:6 avec 2 buts de différence jusqu'à 10 buts maximum).

6.11.3 Mesure C : Raccourcir le KO unique Tableau A

Afin d'accélérer la progression du tournoi, le tableau A se jouera désormais au meilleur des trois manches sur cinq buts (en cas de 4:4 dans le set décisif avec une différence de deux buts jusqu'à un maximum de 10 buts).

6.11.4 Mesure D : Mettre fin aux doubles mixtes le dimanche

Afin de raccourcir la journée de tournoi du samedi, il a été décidé de placer les derniers tours des doubles mixtes le dimanche. Les matchs se dérouleront avant les premiers tours de qualification des simples.

6.11.5 Mesure E : continuer à jouer en mixte au meilleur des 3 manches

Afin de raccourcir la journée de tournoi du samedi, il est décidé de jouer les derniers tours en double mixte en mode "Best of 3".

6.12 Décision d'activation Mesure

Selon la planification, la qualification se termine au plus tard à 17h00. Le tableau suivant indique à quel moment telle ou telle mesure doit être activée.

| Moment | Analyse / Action | Analyse / Action |
|---|------------------------------|--------------------------------------|
| Diplôme Qualification avant 17h30 | Retard de 30 minutes | => Aucune mesure |
| Clôture des qualifications après 17h30 | Retard de 30-60 minutes | => Activation de la mesure A |
| Diplôme Qualification après 18:00 heures | Retard de plus de 60 minutes | => Activation des mesures A et B |
| Clôture des qualifications après 18h30 | Retard de plus de 90 minutes | => Activation des mesures A, B et C |
| Fin attendue des doubles mixtes : avant 00:00 | Conforme aux attentes Fin | => Aucune mesure |
| Fin attendue des doubles mixtes : après 01h00 | Retard de plus de 60 minutes | => Activation de la mesure D et/ou E |

7. Swiss Tablesoccer Regio Tour

Le tableau suivant présente un bref résumé des informations les plus importantes concernant les tournois du Swiss Tablesoccer Regio Tour :

| | |
|---|--|
| Titre | Pas d'attribution de titres nationaux (Les titres régionaux sont attribués par les organisateurs du tournoi) |
| Table / Balle | Décision de l'organisateur |
| Catégories/Disciplines | Décision de l'organisateur (recommandation de la FST : organisation de doublettes Rookie) |
| Déroulement | Les tournois du Regio Tour doivent être organisés conformément au document "Turnier-Abwicklung STS & Regio Tour" afin de garantir le traitement des résultats peut se faire facilement et rapidement |
| Tournois | Le nombre de tournois dépend des besoins des clubs STF. |
| Mode | Décision de l'organisateur |
| Participants | Ouvert (les restrictions relèvent de la décision de l'organisateur) Obligation : communication transparente. Les restrictions ne doivent pas affecter ou fausser les classements. |
| Frais de participation | Frais d'inscription : décision de l'organisateur Licence d'utilisation : Licence annuelle ou Licence Regio-Tour pour OD/OS/WD/WS/MX. Participation Rookie-Doubles sans licence |
| Incitation sportive et Prix en espèces | Prix en espèces : décision de l'organisateur |
| Répartition des points | Concept de points STF - Facteur 1 |
| Classement | Classement suisse de tablesoccer |
| Lieu de déroulement | Décision de l'organisateur |
| Organisateur | Associations membres de la STF |
| Durée | Décision de l'organisateur |
| Dates | De janvier à décembre, pas aux mêmes dates que les tournois STS. Il est également recommandé de tenir compte des dates des tournois internationaux. |
| Tournois Rookie | Tournois Rookie partie recommandée du Regio Tour |

7.1 Décompte du tournoi

L'organisateur d'un tournoi Regio Tour est tenu d'envoyer le décompte à la Swiss Tablesoccer Federation jusqu'à une semaine après l'événement et de verser les montants correspondants à la STF. Les modèles de décompte peuvent être téléchargés sur www.swisstablesoccer.ch.

7.2 Base de données

Avant l'événement, l'organisateur doit demander une exportation actuelle de la base de données à l'[adresse suivante](mailto:sport@swisstablesoccer.ch) : sport@swisstablesoccer.ch.

8. Tournois récréatifs

| | |
|---|------------------------------------|
| Titre | Aucune exigence |
| Table / Balle | Décision de l'organisateur |
| Catégories/Disciplines | Décision de l'organisateur |
| Mode | Décision de l'organisateur |
| Participants | Décision de l'organisateur |
| Frais de participation | Décision de l'organisateur |
| Incitation sportive et Prix en espèces | Décision de l'organisateur |
| Répartition des points | Pas de points pour les classements |
| Lieu de déroulement | Décision de l'organisateur |
| Organisateur | Aucune exigence |
| Durée | Décision de l'organisateur |
| Dates | De janvier à décembre. |

8.1 Validité des règlements

En s'inscrivant au calendrier de la Swiss Tablesoccer Federation, l'organisateur accepte les règlements de la Swiss Tablesoccer Federation (cf. chapitre 2).

Si les tournois récréatifs ne sont pas inscrits au calendrier de la Swiss Tablesoccer Federation, il n'existe aucun lien entre la Swiss Tablesoccer Federation et l'organisateur.

9. Calendrier

La STF tient un calendrier sur sa page d'accueil, qui offre une vue d'ensemble des tournois en Suisse. Le calendrier comprend les catégories suivantes :

- Finales suisses de tablesoccer
- Swiss Tablesoccer Series
- Swiss Tablesoccer Regio Tour
- Tournois récréatifs

Il n'y a pas de coordination de tournoi. Les inscriptions reçues sont publiées.

9.1 Entrées dans le calendrier

Les inscriptions au calendrier peuvent être communiquées à tout moment à la STF. Pour cela, il faut remplir ce [formulaire](#) sur la page d'accueil.

Les inscriptions au calendrier doivent être demandées à la STF 60 jours avant l'événement.

9.1.1 Entrées des associations membres

L'inscription des associations membres est gratuite.

9.1.2 Inscriptions d'autres organisations

L'inscription pour d'autres personnes ou organisations est payante.

10. Classements

La Swiss Tablesoccer Federation gère les classements annuels suivants sous le nom de Swiss Tablesoccer Ranking :

- Women Double
- Femmes célibataires
- Doubles ouverts
- Célibataires ouverts
- Doubles rookies
- Doubles mixtes

La Swiss Tablesoccer Federation utilise un logiciel spécial pour générer les classements. La clé de répartition est la suivante :

STS Tour ($p = 0.84$)

$$f(rank, p) = \lceil p^{rank-1} \rceil * 1000, \text{ where } rank > 0, p \in [0, 1]$$

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|----|
| Rank | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| Points | 1000 | 840 | 706 | 593 | 498 | 419 | 352 | 296 | 248 | 209 | 175 | 147 | 124 | 104 | 88 | 74 |
| Rank | 17 | 18 | 19 | 20 | .. | 24 | 25 | 32 | 33 | 40 | 48 | 50 | 60 | 70 | 75 | 80 |
| Points | 62 | 52 | 44 | 37 | .. | 19 | 16 | 5 | 4 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |

STS Regio Tour ($p = 0.84$)

$$f(rank, p, n) = \begin{cases} \lceil p^{rank-1} \rceil * 200, & \text{if } n \geq 6, \text{ where } rank > 0, p \in [0, 1], \\ 5, & \text{otherwise} \end{cases}$$

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Rank | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| Points | 200 | 168 | 142 | 119 | 100 | 84 | 71 | 60 | 50 | 42 | 35 | 30 | 25 | 21 | 18 | 15 |

classement : place / n : Participant

Les résultats des 10 tournois ayant obtenu le plus grand nombre de points sont pris en compte dans le classement. La responsabilité de la communication des résultats incombe au club organisateur ().

10.1 Annonce des résultats

Les annonces de résultats doivent être envoyées le plus rapidement possible au département Sport. Les résultats peuvent être envoyés au format XML à sport@swisstablesoccer.ch.

10.2 Facteurs d'évaluation

- Swiss Tablesoccer Regio Tour : répartition simple des points
- Swiss Tablesoccer Series : distribution quintuple de points

11. Annexes STS

En annexe se trouvent les règlements détaillés sur différents thèmes :

11.1 Annexe 1 STS : Définition des tableaux & nombre de tours de qualification

Le tableau suivant indique, par nombre d'équipes dans la grille de départ, le nombre de tours de qualification et les tableaux.

| Nombre Équipes | Quali-Rondes | Tableau A | Tableau B | Out | Remarques |
|----------------|--------------|-----------|-----------|-----|--|
| 3 | 3 | 2 | 0 | 1 | Tous contre tous plus finale |
| 4 | 3 | 2 | 2 | 0 | Tous contre tous plus finale & match pour les places 3&4 |
| 5 | 5 | 4 | 0 | 1 | Tous contre tous, demi-finales, finale & match pour les 3e et 4e places |
| 6 | 5 | 5 | 0 | 1 | Tous contre tous, Top 5 du tableau A, Demi-finales, Finale & match pour les places 3&4 |
| 7 | 7 | 5 | 0 | 2 | Tous contre tous, Top 5 du tableau A, demi-finales, finale & match pour les places 3&4 |
| 8 | 7 | 6 | 0 | 2 | Tous contre tous, Top 5 du tableau A, quarts de finale, demi-finales, Finale & match pour les places 3&4 |
| 9 | 5 | 7 | 0 | 2 | |
| 10 | 5 | 7 | 0 | 3 | |
| 11 | 5 | 8 | 0 | 3 | |
| 12 | 5 | 6 | 4 | 2 | |
| 13 | 5 | 7 | 5 | 1 | |
| 14 | 5 | 7 | 6 | 1 | |
| 15 | 6 | 8 | 6 | 1 | |
| 16 | 6 | 8 | 6 | 2 | |
| 17 | 6 | 9 | 6 | 2 | |
| 18 | 6 | 9 | 7 | 2 | |
| 19 | 6 | 10 | 7 | 2 | |
| 20 | 6 | 10 | 8 | 2 | |
| 21 | 6 | 11 | 8 | 2 | |
| 22 | 6 | 11 | 8 | 3 | |
| 23 | 6 | 12 | 9 | 2 | |
| 24 | 6 | 12 | 9 | 3 | |
| 25 | 6 | 13 | 10 | 2 | |
| 26 | 6 | 13 | 10 | 3 | |
| 27 | 6 | 14 | 10 | 3 | |
| 28 | 6 | 14 | 11 | 3 | |
| 29 | 6 | 15 | 11 | 3 | |
| 30 | 6 | 15 | 12 | 3 | |
| 31 | 6 | 16 | 12 | 3 | |
| 32 | 6 | 16 | 12 | 4 | |
| 33 | 6 | 17 | 13 | 3 | |
| 34 | 6 | 17 | 13 | 4 | |
| 35 | 6 | 18 | 14 | 3 | |
| 36 | 6 | 18 | 14 | 4 | |
| 37 | 6 | 19 | 14 | 4 | |

| Nombre Équipes | Quali- Rondes | Tableau A | Tableau B | Out | Remarques |
|-------------------|------------------|-----------|-----------|-----|-----------|
| 38 | 6 | 19 | 15 | 4 | |

| 39 | 6 | 20 | 15 | 4 | |
|----------------|--------------|-----------|-----------|-----|-----------|
| 40 | 6 | 20 | 16 | 4 | |
| 41 | 6 | 21 | 16 | 4 | |
| 42 | 6 | 21 | 16 | 5 | |
| 43 | 6 | 22 | 17 | 4 | |
| 44 | 6 | 22 | 17 | 5 | |
| 45 | 6 | 23 | 18 | 4 | |
| 46 | 6 | 23 | 18 | 5 | |
| 47 | 6 | 24 | 18 | 5 | |
| 48 | 6 | 24 | 19 | 5 | |
| 49 | 6 | 25 | 19 | 5 | |
| 50 | 6 | 25 | 20 | 5 | |
| 51 | 6 | 26 | 20 | 5 | |
| 52 | 6 | 26 | 20 | 6 | |
| 53 | 6 | 27 | 21 | 5 | |
| 54 | 6 | 27 | 21 | 6 | |
| 55 | 6 | 28 | 22 | 5 | |
| 56 | 6 | 28 | 22 | 6 | |
| 57 | 6 | 29 | 22 | 6 | |
| 58 | 6 | 29 | 23 | 6 | |
| 59 | 6 | 30 | 23 | 6 | |
| 60 | 6 | 30 | 24 | 6 | |
| 61 | 6 | 31 | 24 | 6 | |
| 62 | 6 | 31 | 24 | 7 | |
| 63 | 6 | 32 | 25 | 6 | |
| 64 | 6 | 32 | 25 | 7 | |
| 65 | 6 | 33 | 26 | 6 | |
| 66 | 6 | 33 | 26 | 7 | |
| 67 | 6 | 34 | 26 | 7 | |
| 68 | 6 | 34 | 27 | 7 | |
| 69 | 6 | 35 | 27 | 7 | |
| 70 | 6 | 35 | 28 | 7 | |
| 71 | 6 | 36 | 28 | 7 | |
| 72 | 6 | 36 | 28 | 8 | |
| 73 | 6 | 37 | 29 | 7 | |
| 74 | 6 | 37 | 29 | 8 | |
| 75 | 6 | 38 | 30 | 7 | |
| 76 | 6 | 38 | 30 | 8 | |
| 77 | 6 | 39 | 30 | 8 | |
| 78 | 6 | 39 | 31 | 8 | |
| 79 | 6 | 40 | 31 | 8 | |
| 80 | 6 | 40 | 32 | 8 | |
| 81 | 6 | 41 | 32 | 8 | |
| 82 | 6 | 41 | 32 | 9 | |
| 83 | 6 | 42 | 33 | 8 | |
| 84 | 6 | 42 | 33 | 9 | |
| 85 | 6 | 43 | 34 | 8 | |
| 86 | 6 | 43 | 34 | 9 | |
| 87 | 6 | 44 | 34 | 9 | |
| Nombre Équipes | Quali-Rondes | Tableau A | Tableau B | Out | Remarques |
| 88 | 6 | 44 | 35 | 9 | |
| 89 | 6 | 45 | 35 | 9 | |

| 90 | 6 | 45 | 36 | 9 | |
|----------------|--------------|-----------|-----------|-----|-----------|
| 91 | 6 | 46 | 36 | 9 | |
| 92 | 6 | 46 | 36 | 10 | |
| 93 | 6 | 47 | 37 | 9 | |
| 94 | 6 | 47 | 37 | 10 | |
| 95 | 6 | 48 | 38 | 9 | |
| 96 | 6 | 48 | 38 | 10 | |
| 97 | 6 | 49 | 38 | 10 | |
| 98 | 6 | 49 | 39 | 10 | |
| 99 | 6 | 50 | 39 | 10 | |
| 100 | 6 | 50 | 40 | 10 | |
| 101 | 6 | 51 | 40 | 10 | |
| 102 | 6 | 51 | 40 | 11 | |
| 103 | 6 | 52 | 41 | 10 | |
| 104 | 6 | 52 | 41 | 11 | |
| 105 | 6 | 53 | 42 | 10 | |
| 106 | 6 | 53 | 42 | 11 | |
| 107 | 6 | 54 | 42 | 11 | |
| 108 | 6 | 54 | 43 | 11 | |
| 109 | 6 | 55 | 43 | 11 | |
| 110 | 6 | 55 | 44 | 11 | |
| 111 | 6 | 56 | 44 | 11 | |
| 112 | 6 | 56 | 44 | 12 | |
| 113 | 6 | 57 | 45 | 11 | |
| 114 | 6 | 57 | 45 | 12 | |
| 115 | 6 | 58 | 46 | 11 | |
| 116 | 6 | 58 | 46 | 12 | |
| 117 | 6 | 59 | 46 | 12 | |
| 118 | 6 | 59 | 47 | 12 | |
| 119 | 6 | 60 | 47 | 12 | |
| 120 | 6 | 60 | 48 | 12 | |
| 121 | 6 | 61 | 48 | 12 | |
| 122 | 6 | 61 | 48 | 13 | |
| 123 | 6 | 62 | 49 | 12 | |
| 124 | 6 | 62 | 49 | 13 | |
| 125 | 6 | 63 | 50 | 12 | |
| 126 | 6 | 63 | 50 | 13 | |
| 127 | 6 | 64 | 50 | 13 | |
| 128 | 6 | 64 | 51 | 13 | |
| 129 | 6 | 65 | 51 | 13 | |
| 130 | 6 | 65 | 52 | 13 | |
| 131 | 6 | 66 | 52 | 13 | |
| 132 | 6 | 66 | 52 | 14 | |
| 133 | 6 | 67 | 53 | 13 | |
| 134 | 6 | 67 | 53 | 14 | |
| 135 | 6 | 68 | 54 | 13 | |
| 136 | 6 | 68 | 54 | 14 | |
| 137 | 6 | 69 | 54 | 14 | |
| Nombre Équipes | Quali-Rondes | Tableau A | Tableau B | Out | Remarques |
| 138 | 6 | 69 | 55 | 14 | |
| 139 | 6 | 70 | 55 | 14 | |
| 140 | 6 | 70 | 56 | 14 | |

| | | | | | |
|-----|---|----|----|----|--|
| 141 | 6 | 71 | 56 | 14 | |
| 142 | 6 | 71 | 56 | 15 | |
| 143 | 6 | 72 | 57 | 14 | |
| 144 | 6 | 72 | 57 | 15 | |
| 145 | 6 | 73 | 58 | 14 | |
| 146 | 6 | 73 | 58 | 15 | |
| 147 | 6 | 74 | 58 | 15 | |
| 148 | 6 | 74 | 59 | 15 | |
| 149 | 6 | 75 | 59 | 15 | |
| 150 | 6 | 75 | 60 | 15 | |
| 151 | 6 | 76 | 60 | 15 | |
| 152 | 6 | 76 | 60 | 16 | |
| 153 | 6 | 77 | 61 | 15 | |
| 154 | 6 | 77 | 61 | 16 | |
| 155 | 6 | 78 | 62 | 15 | |
| 156 | 6 | 78 | 62 | 16 | |
| 157 | 6 | 79 | 62 | 16 | |
| 158 | 6 | 79 | 63 | 16 | |
| 159 | 6 | 80 | 63 | 16 | |
| 160 | 6 | 80 | 64 | 16 | |